

Eef SAS

est une entreprise du groupe
eno energy GmbH



PROJET DE PARC EOLIEN SUD VIENNE

Un travail de 12 ans
de développement et de concertation



Les débuts du dialogue

Suite à la délibération favorable du Conseil municipal de Magné (2009), les échanges et les réunions de travail ont été organisés, pendant toute la période de pré-faisabilité (2009 - 2015), avec le élu locaux, les services déconcentrés de l'Etat, les propriétaires fonciers et exploitants.

Pour inclure d'autres acteurs du territoire au projet et à la concertation, des entretiens individuels ont été réalisés pendant la phase de développement du projet (2017-2018) et des dispositifs de concertation pour s'adresser à tous les publics ont été mis en place jusqu'à la fin du développement du parc (2020).

Afin d'organiser et d'animer la concertation, nous avons fait appel à Courant Porteur, une société spécialisée dans les démarches de concertation et de participation du public dont l'équipe est composée de garants de la concertation agréés par la CNDP.

Une démarche de concertation volontaire et ouverte à tous !

C'est la volonté de construire un projet cohérent, respectueux du territoire et de ses habitants qui nous a motivés à faire de chaque étape de son développement une occasion pour informer et dialoguer avec les acteurs du territoire et les populations locales.

Tout le long du développement du projet, nous avons ainsi multiplié et diversifié les dispositifs d'information et de concertation pour :

- **S'adresser à tous les publics ;**
- **Informer et permettre le suivi du projet ;**
- **Consulter l'avis des habitants et offrir des espaces de participation et d'expression ;**
- **Permettre l'émergence de propositions afin d'enrichir le projet.**

Notre démarche de concertation a été engagée dès les premières réflexions sur le projet (2010), elle s'est intensifiée pendant la phase de développement (2017-2019) et a pris fin avec le dépôt du dossier de demande d'Autorisation Environnementale (2020).



La prise en compte des contributions

Plus d'une centaine de participants aux différents dispositifs mis en place a été recensée. Les questions et observations les plus récurrentes ont porté sur les aspects techniques du parc éolien (mesures de vent, implantation définitive, gestion des risques), le cadre de vie (distances aux habitations) et les impacts du projet notamment sur le tourisme.

Dans un document de réponse aux contributions exprimées (disponible sur le site du projet), nous avons expliqué les raisons qui motivent la poursuite du projet. Des photomontages attestant d'une distance aux habitations respectant les distances réglementaires ont été mis à la disposition du public, et des informations sur les mesures de sécurité prévues par la réglementation et nos engagements en la matière ont été fournies.

Nous nous sommes aussi engagés, si le projet est autorisé, à ouvrir le parc éolien au financement participatif et à l'entrée au capital de la société d'exploitation du parc pour les collectivités et les particuliers. Nous proposons également d'établir un partenariat public/privé avec les communes d'accueil pour soutenir des projets de territoire liés à la transition énergétique et/ou à l'environnement par le biais d'un soutien financier, technique et juridique.

Les modalités pour découvrir et débattre du projet

La concertation réalisée depuis le début du développement du projet s'est caractérisée par une diversité de dispositifs (réunions, rencontres individuelles, campagnes d'information, espaces de découverte du projet et d'expression de la population...), pour toucher tous les publics, et par une augmentation des moyens d'information et de participation à mesure que le projet évoluait et se concrétisait.



Pour compléter les démarches réalisées, permettre un accès large à toute l'information accumulée sur le projet et offrir d'autres moyens de participation et d'expression. Quinze jours d'information ont été laissés au public avant d'ouvrir une période de 1 mois de consultation.

Plusieurs formats d'information et d'expression ont été mis à disposition :

-  un site Internet du projet : <http://parc-eolien-sud-vienne.info>
-  un dossier de concertation et un cahier de recueil des avis
-  une boîte postale ouverte pendant toute la période de la concertation préalable

13 affiches placardées dans les espaces publics, 3 annonces presse, 800 invitations distribuées dans les boîtes aux lettres des communes d'accueil et des courriers personnalisés ont permis d'inviter à la concertation les habitants de Magné et de Champagné-St-Hilaire, les populations locales, les élus du territoire ainsi que les acteurs économiques, associatifs et du tourisme. Au total, 9 personnes ont participé.



Le projet final

Aujourd'hui, la concertation liée au développement du projet est terminée et nous pouvons en faire un bilan.

Force est de constater que malgré la multiplication des supports d'information et d'expression et les nombreuses propositions de rencontres pour débattre et écouter, le projet Sud Vienne n'a suscité qu'un faible intérêt de la part des populations locales et des acteurs du territoire.

Il ne nous appartient pas de déterminer les raisons socio-culturelles de ce manque de mobilisation mais nous ne pouvons que le regretter. La volonté d'enrichir au maximum le projet avec les apports du public était au cœur de notre démarche qui se voulait aussi une opportunité de développer des initiatives locales en lien avec les attentes et les besoins du territoire.

Si cette faible mobilisation pendant les périodes de concertation ne dit rien sur la mobilisation que suscitera la période d'enquête publique, nous espérons seulement avoir pu répondre le plus en amont possible aux questions des citoyens.

Le projet éolien Sud Vienne, est le fruit d'un travail de 12 ans de développement et de concertation. Il est ainsi en conformité avec les documents d'urbanisme en vigueur, a été étudié en fonction des habitations, des voies de communication, du contexte éolien local et du patrimoine historique et environnemental.

Notre projet tient également compte des observations recueillies pendant la concertation.

- **La plantation de haies** pour les riverains qui le souhaiteraient est envisagée tout comme la revalorisation du belvédère sur la commune de Champagné-St-Hilaire.
- **Les travaux seront interdits pendant la période de reproduction** de l'avifaune et un bridage spécifique pour 2 des 4 éoliennes réduira considérablement le risque de collision des chauve-souris.
- En partenariat avec le Conservatoire des Espaces Naturels de Nouvelle Aquitaine, un bureau d'étude ou une association locale, **des mesures environnementales sur les zones humides** et **des suivis sur l'avifaune et les chauves-souris seront réalisés.**

Le parc éolien Sud Vienne

4 éoliennes

d'une hauteur en bout de pôle de 180m

2 modèles de machines

la Eno126 117m HH 4,8MW et la Nordex N131 114m HH 3,9MW

40 000 MWh

de production annuelle

10 402 € à 11 779 €/an

de retombées économiques pour la commune de Champagné-Saint-Hilaire pendant toute la durée d'exploitation du parc.

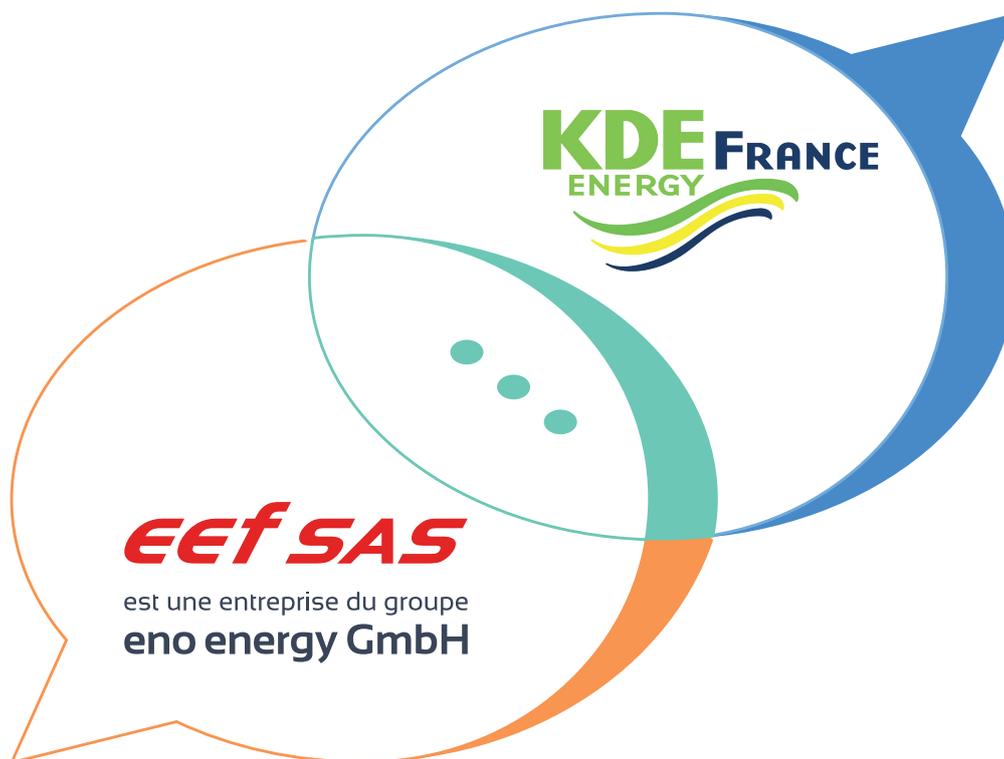
30 401 € à 34 532 €/an

de retombées économiques pour la commune de Magné pendant toute la durée d'exploitation du parc.



Les documents de la concertation

- Lettres d'information
- Affiche de la concertation préalable
- Annonce presse
- Invitations à l'exposition et à la permanence publique
- Panneaux d'exposition
- Bilan de la concertation
- Réponse aux recommandations issues de la concertation préalable



KDE Energy France (fondée en 2007) est une entreprise française qui développe des projets d'énergies renouvelables (éolien, solaire, méthanisation et hydroélectricité). Son équipe pluridisciplinaire est composée de 7 salariés permanents.

Energie Eolienne France (créée en 2001) est une société française qui développe l'énergie éolienne terrestre et s'appuie sur une équipe de 15 personnes. Filiale depuis 2008 du groupe Eno Energy, constructeur d'éoliennes, implanté en Allemagne, Suède et en France, EEF possède une expertise dans le développement de projets, la conduite technique des chantiers, la maintenance et la surveillance. L'authenticité, la fiabilité et la bienveillance sont au cœur de notre démarche afin de créer des projets d'énergie dans le respect des territoires.

KDE Energy France et Energie Eolienne France se sont associées dans le but de développer le projet et de réaliser ensemble plusieurs études techniques et environnementales (vent, habitat, paysage, flore, faune, patrimoine...). EEF représente 64,3 MW installés en France, et KDE 43 MW.

Pour plus d'informations, merci de contacter :

Energie Eolienne France
Aurélie Lacoste, Responsable de projet
06 07 48 91 98 / aurelie.lacoste@eno-energy.com

KDE Energy France
Olivier Coze, Responsable Développement Grand Ouest et Ile-de-France
06 98 58 20 07 / o.coze@kde-energy.fr